

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 19790
Numéro SIREN : 797 825 254
Nom ou dénomination : 65 RUISSEAU

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2023 sous le numéro de dépôt 125763

Procès verbal certifié conforme par le
représentant légal. 

SARL 65 RUISSEAU
Société au capital de 4.000,00 euros
Siège Social : 65 rue du Ruisseau - 75018 PARIS
RCS PARIS 797825254

13349780
PG 01-06-23 NL

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1ER JUIN 2023**

Greffier du tribunal de commerce de Paris Acte déposé le : 16 OCT. 2023 Sous le N° : R 25763
--

L'an Deux mille vingt trois, le premier juin à onze heures.

Au siège social, 65 rue du Ruisseau - 75018 PARIS.

Les associés de la Société 65 RUISSEAU au capital de 4.000,00 euros, divisé en 100 parts sociales de 40 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

SAS HOLDING PEA représentée par son Président M. Paul Emile LAURENS : 100 parts

Total des parts : 100 parts.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par M. Alban JOUSSE, Gérant.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau co-gérant.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport de la Gérance.
- Le texte des résolutions proposées.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : CONVOCATION

L'assemblée générale décharge purement et simplement le Gérant du défaut de convocation par lettre recommandée avec accusé réception et prend acte que tous les associés sont présents ou représentés et détiennent ensemble l'intégralité du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SL
AJ PEL

DEUXIEME RESOLUTION : NOMINATION D'UN NOUVEAU CO-GERANT

L'assemblée générale nomme aux fonctions de co-gérant de la Société pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} juin 2023 :

M. Jean LAURENS, né le 28 janvier 1988 à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), demeurant 3 rue Toni MORRISON à SAINT-OUEN (93400), de nationalité française, marié.

Le co-gérant aura les pouvoirs les plus étendus vis-à-vis des tiers pour représenter la société, contacter en son nom et l'engager dans tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

Par ailleurs, les associés décident de reporter à une séance ultérieure la question des appointements de la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Jean LAURENS déclare accepter les fonctions dont s'agit et remplir toutes les conditions requises pour exercer.

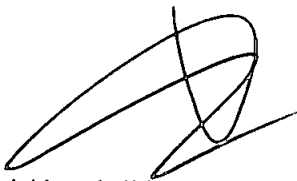
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président de l'assemblée ainsi que par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

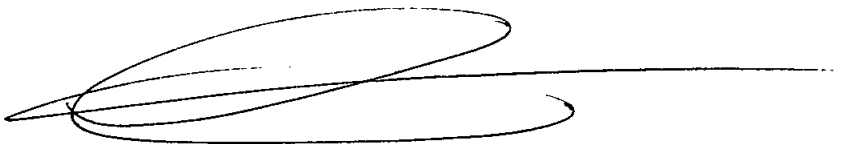
Fait à PARIS, le 1er JUIN 2023.

SIGNATURE DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE ET DES ASSOCIES

SAS HOLDING PEA représentée par son Président M. Paul Emile LAURENS



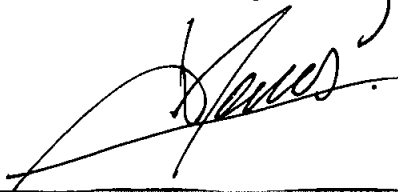
Président de l'Assemblée – M. Alban JOUSSE



Jean LAURENS

« Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant »

Bon pour acceptation des
fonctions de co-gérant.



SL

AS.

PER